



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 mars 2019

Le 18 mars 2019 à 20h30, à GAGNAC-SUR-GARONNE, le Conseil Municipal de la commune, convoqué le 14 mars 2019, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur SIMON Michel, Maire.

Etaient Présents : Patrick BERGOUGNOUX, Colette BONNEMAZOU, André DIDIER, Stéphane FLEURY, Olivier GAU, Chantal LAMOUREUX, Philippe LATRE, Krista ROUTABOUL, Michel SIMON, Virginie SIRI, Michel TOMS, Valérie VENZAC

Procurations : Philippe BEGIS à Valérie VENZAC ; Gilles CHARLAS à Chantal LAMOUREUX ; Jean Claude RESPAUD à Patrick BERGOUGNOUX ; Françoise TRUC

Absents excusés : Brigitte BERINGUE ; Céline CASALE ; Sophie LAFFITE ; Jean Jacques LAUZET ; Laure MORO ; Christophe POUMOT ; Antoinette REYJAUD

Secrétaire de séance : Olivier GAU

Le quorum étant atteint, Michel SIMON, ouvre la séance à 20h30.

En l'absence de remarque le concernant, Michel SIMON invite les conseillers présents à signer le procès-verbal du conseil municipal précédent (18/02/2019)

1- RESEAU D'ECOUTE, D'APPUI ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS (REAAP31) : DEMANDE DE SUBVENTION

Madame Chantal LAMOUREUX, adjointe au Maire et membre de la commission Petite Enfance,

RAPPELLE que par délibération n° 2016/11 du 11 avril 2016, le conseil municipal a sollicité une subvention auprès de la CAF pour les actions sur le thème de la parentalité menées par le service éducatif de la mairie tout au long de l'année.

PROPOSE au Conseil municipal de renouveler cette demande de subvention pour 2019 pour les actions de parentalité qui seront organisées par la commune (La parenthèse familiale, Le festival Enfantastique, Conférence et ateliers sur le thème de l'éducation aux médias).

PRECISE qu'aucune participation financière n'est demandée aux familles

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter une aide financière dans le cadre du REAAP auprès de la CAF.

*

Après épuisement de l'ordre du jour, aucune question diverse n'est soumise au Conseil Municipal. Michel SIMON clôt la séance à 20h45.